



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU GRANIT  
MUNICIPALITÉ DE LAMBTON

Aux citoyens et organismes de la municipalité de Lambton

---

## ***AVIS PUBLIC***

---

### **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**AVIS PUBLIC** est par la présentes donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, **QUE** :

Il y aura séance extraordinaire, pour l'adoption du budget municipal, le mardi 23 janvier 2018 à 19 h 30 à la salle du Parc du Grand lac St-François tel que prévu à l'article 152 du *Code Municipal*

**DONNÉ À LAMBTON**, ce 9<sup>ième</sup> jour de janvier 2018.

Marcelle Paradis  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, Marcelle Paradis, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lambton, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie aux endroits déterminés par le conseil.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 9<sup>ième</sup> jour de janvier 2018.

Marcelle Paradis  
Directrice générale et secrétaire-trésorière